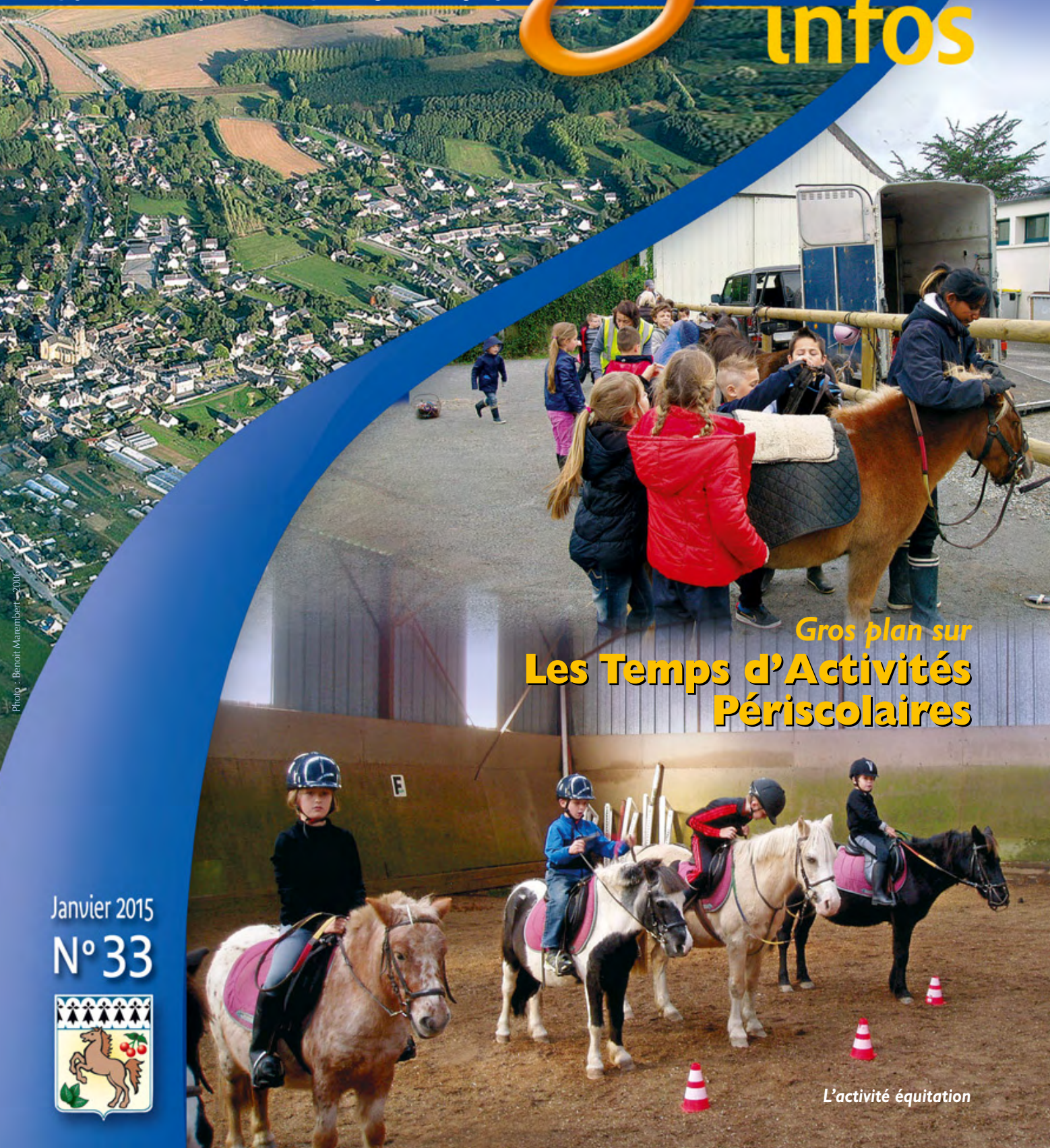


Plerôguer

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

infos



Gros plan sur
**Les Temps d'Activités
Périscolaires**

Janvier 2015

N° 33



L'activité équitation

MAIRIE

Tél. 02 99 58 91 27

Fax 02 99 58 11 71

mairie.plerguer@wanadoo.fr

Site internet : www.plerguer.fr

SECRÉTARIAT :

Mme Annie LAMBERT,
M. Ronan MARTINE
Mme Véronique BAILBLE.

HEURES D'OUVERTURE :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
- Fermé jeudi après-midi
- Ouvert le samedi de 9h30 à 12h.

CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale) :

s'adresser au Secrétariat de la Mairie.

PERMANENCE M. RICHEUX

Conseiller Général :

le 1er samedi de chaque mois.

PERMANENCES SOCIALES - CDAS

Maison des Galopins

Consultations infantiles :

- 3ème vendredi de 9h à 12h
 - 4ème lundi de 13h 30 à 17h 30
- prendre rendez-vous au 02.99.19.15.15

Assistante Sociale :

Mme Marion DELAHAYE
sur rendez-vous au 02.99.19.15.15

Animatrice locale insertion :

Mme Michelle LOUET
sur rendez-vous au 02.99.19.15.15

C. A. F. :

Espace Social, rue des Tendières
à Dol chaque mardi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 16 h.

SERVICE D'AIDE A DOMICILE :

ADMR - 2 rue de la Cerisaie
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h 30 à 12h et de 15h à 16h.
Tél. 02 99 58 14 94
02 99 58 92 88

CANTINE MUNICIPALE GARDERIE

VENTE DE TICKETS

Vente de tickets de cantine et de garderie
tous les jours aux heures d'ouverture
de la mairie, sauf le samedi.

MARCHÉ :

Place de la Mairie le mercredi
de 8 h à 13 h.

ENSEIGNEMENT :

Ecole Publique : 02.99.58.98.83

Directrice : Mme Jessica COLLET

École Privée : 02.99.58.10.33

Directrice : Mme Mathilde LANGLET

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

Tél. 02.99.48.66.23

bibliotheque.plerguer@orange.fr

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi de 16 h à 18 h

Mercredi de 14 h à 17 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h.

CULTE :

Abbé Marcel LECLERC, Presbytère
de Châteauneuf - Tél. 02.99.58.41.02

LA POSTE :

Rue de Saint-Malo

Tél. 02.99.58.94.83

HEURES D'OUVERTURE :

Les mardi, jeudi et vendredi
de 9h 30 à 12h et de 14h à 17h,
le mercredi de 9h 30 à 12h,
le samedi de 9 h à 12 h.

HEURE LIMITE DE DEPÔT :

Lundi au Vendredi : 15 h 15

Samedi : 11 h 45.

MEDECINS :

● Cabinet Médical

Hervé GOUBIN, Delphine COLUSSI :

Rue Laënnec

Tél. 02.99.58.91.61

● Docteur Bernard LERICH :

Rue du Champ Jouan

Tél. 02.99.58.98.89

PHARMACIE :

M. et Mme PRUD'HOMME - FERRON

Rue de la Libération

Tél. 02.99.58.91.05

AMBULANCIER :

M. LEMOULT

ZA Le Mesnil - Tel. 02.99.58.94.95

INFIRMIERES :

● Mme Marie-France LE SAUX,
MM. Laurent CAILLAULD, Franck MACÉ
Le Chauchix - Tél. 02.99.58.94.39

● Cabinet - INFIRMIÈRES DU MESNIL

Mmes Elffèda CLEMENT,
Julie AMICE, Sylvie PINSON,
Patricia POUSSIN, Sylvie TIZON
Miniac-Morvan
Tél. 02.99.58.90.70

MASSEURS - KINÉ :

Guillaume et Anne- Isabelle BERGERET
2, rue de Saint-Malo
Tél. 02.99.58.16.12

PÉDICURE-PODOLOGUE :

Béline DUGUE, 4 rue de la Croix du
Fresne (Le Calvaire) - Tél. 06.76.40.62.36

CABINET VETERINAIRE :

Rue Charles Robert- Dol-de-Bretagne
Tél. 02.99.48.03.69

DÉCHETTERIE

Au Vieux-Bourg à Miniac-Morvan

Fermée le vendredi toute la journée.
Ouverte lundi, mardi, mercredi, jeudi,
samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.

POMPIERS : tél. 18

Jocelyne AUSSANT

Chef de Centre : tél. 02.99.58.12.86

Mairie : tél. 02.99.58.91.27

GENDARMERIE :

CHATEAUNEUF - Tél. 02.99.58.40.05

PERCEPTION :

5, rue des Marais
à Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.
Tél. 02.99.58.40.14

ÉQUIPEMENT :

Subdivision Combourg

Tél. 02.99.73.05.07

CORRESPONDANTS JOURNAUX :

«LE PAYS MALOUIN» :

Jean-François TEXIER

02 99 48 90 36

jeanfrancois.texier@wanadoo.fr

«QUEST-FRANCE» :

Isabelle SAMSON - Plerguer

06 76 4731 19

samsoni@wanadoo.fr



« 2015, une Année de concrétisation ! »

En ce début d'année 2015, je souhaite présenter à toutes les Plergueroises et les Plerguerois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte tout le bonheur possible dans vos vies personnelles et familiales et qu'elle soit source de satisfaction et de réussite dans vos activités professionnelles ou associatives.

DEJA UN GROS TRAVAIL EN 2014...

Comme j'ai pu le dire lors de la cérémonie des Vœux, 2014 a été pour notre nouvelle municipalité une année de réflexion, de prise de connaissance des affaires, de relance et de redynamisation des dossiers en cours.

Sans reprendre dans le détail nos actions 2014, quelques points forts méritent néanmoins d'être soulignés. C'est ainsi, conformément à nos engagements, que nous avons travaillé prioritairement sur les 3 gros dossiers déjà engagés : le centre multigénérationnel, les vestiaires-sanitaires du Stade Pierre Romé et l'extension du cimetière.

En terme de gouvernance, j'ai mis en place un règlement intérieur (je m'y étais engagé) pour favoriser le bon fonctionnement du conseil municipal et faciliter le débat démocratique. Sur la thématique de la démocratie locale, à laquelle je suis très attaché également, nous avons souhaité travailler dans la transparence en vous donnant le maximum d'information sur notre action et en vous donnant la parole. C'est ainsi que nous avons adopté le principe de réunions publiques pour faire un point d'étape régulier sur notre travail (nous en avons déjà fait une en novembre dernier). La désignation des élus de référence par quartier et par village a permis d'ores et déjà d'instaurer une proximité dans le dialogue avec les citoyens ; les premières réunions ont eu lieu et cela va continuer.

Et puis, bien entendu, il ne faut pas oublier le dossier scolaire qui a été un sujet de tous les jours et sur lequel nous avons dû faire face à des échéances dans des temps records

alors que nous étions à peine élus avec la mise en place des TAP en particulier ; tout d'abord nous avons souhaité que ce dispositif imposé par la loi soit mis à profit au mieux de l'intérêt des enfants. C'est pourquoi nous avons tenu au principe de gratuité et d'ouverture aux deux écoles et nous avons cherché le maximum de qualité en recrutant notamment un coordonnateur (Sandy COUDERT).

Nous avons également dû préparer la rentrée scolaire et renouveler le contrat de restauration scolaire.

Cette première année a été aussi l'année de la mise en place des fondations de notre action, serais-je tenté de dire, car pour avancer et développer une politique cohérente, il faut un cadre de référence, c'est le sens de l'étude du Contrat d'Objectifs Développement Durable.

Il y a aussi un thème très important sur lequel nous avons travaillé ardemment et qui est ressorti comme une priorité de vos préoccupations : la circulation et la sécurité, dans le centre-bourg et notamment sur l'axe « *Le Calvaire / La Gare* ». Là aussi, je sais que les temps de réflexion sont plus longs qu'on ne l'aurait souhaité mais ça avance.

Nous avons aussi commencé à travailler sur l'image de Plerguer qui fait partie intégrante de son attractivité et de son dynamisme. On a ainsi adhéré au GIT de la Baie du Mont-Saint-Michel avec qui nous travaillons déjà pour la réhabilitation de chemins de randonnée par exemple ; nous souhaitons lancer une étude sur le cheval, symbole ô combien notoire de notre commune...

Sur le plan de l'animation sportive et culturelle, je voudrais aussi préciser que l'animateur coordonnateur recruté pour les TAP est aussi mis à disposition des associations sportives, ce qui permet

d'organiser des stages pendant les vacances scolaires. Enfin nous avons recruté notre nouvelle bibliothécaire Tatiana ALLIX, qui est arrivée début janvier.

ET MAINTENANT : 2015...

Si 2014 a été une année de transition, de réflexion, de réactivation de dossiers, 2015 devrait être une année de concrétisations, plus « visibles ».

Il est vrai que le temps de l'action publique n'est pas toujours le temps de l'urgence ; l'action publique peut-être incomprise car elle ne répond pas toujours tout de suite aux attentes, légitimes de surcroît, des citoyens.

Mais c'est à nous, élus, de vous donner les clés de lecture de notre action, pour qu'elle soit bien comprise.

Si le contexte financier des années à venir va être difficile, ce qui nous demandera une gestion vigilante, il nous faut néanmoins aborder 2015 avec responsabilité et ambition ; nous devons garder nos objectifs de dynamisme, de vitalité sociale et de solidarité.

C'est pourquoi, l'année 2015 va être celle des premiers gros travaux ; les appels d'offres du centre multigénérationnel et des vestiaires – sanitaires du stade Pierre Romé sont lancés. Concernant le dossier de l'extension du cimetière, qui constitue une véritable urgence, son instruction s'avère plus longue que prévu, compte tenu de sa complexité mais nous voulons absolument qu'il soit traité avec toute la qualité nécessaire.

Au-delà de ces investissements, nous devrions finaliser le Contrat d'Objectifs Développement durable (CODD) pour l'automne. Ce dossier est majeur pour nous et pour vous. Il sera notre référence pour l'ensemble de notre action sur le mandat, il constituera un outil indispensable pour garantir une politique cohérente ; la désignation du cabinet d'études est en cours et vous serez associés aux choix et aux orientations stratégiques ; nous en avons fait un élément à prendre en compte dans le cahier des charges.

suite page suivante ●●●

suite ●●●

Nous devrions également commencer notre programme de liaisons piétonnes sécurisées dans le centre-bourg élargi, de manière à faciliter les déplacements entre les principaux pôles d'attractivité. De même les premiers aménagements de sécurité sur la RD 175 devraient voir le jour.

Nous allons aussi concentrer nos efforts sur le dossier de l'accessibilité ; la loi nous y oblige, mais ce sont des objectifs que nous partageons.

Au titre de la démocratie locale et participative, nous allons bien sûr aussi continuer les réunions de quartiers et de villages sous la houlette des élus de référence ; le conseil municipal des enfants, pour sa part, devrait voir le jour en début d'année.

Concernant le projet de restructuration de l'école, l'année 2015 devrait être celle des orientations, celle des choix,

sachant que c'est la problématique du restaurant scolaire qui sera à traiter prioritairement puisqu'il est un préalable à l'ensemble du dossier. Nous souhaitons prendre les bonnes décisions et nous nous entourerons de tous les avis d'experts sur tous les plans (organisationnel, qualitatif et financier bien sûr).

Voilà les principales pistes de travail pour 2015 sur lesquelles nous allons travailler ; je n'ai pas été exhaustif volontairement, car les dossiers sont multiples comme par exemple la réforme des collectivités territoriales et notamment la répartition des compétences entre les communes et les structures intercommunales, mais nous y reviendrons le moment venu !

Vous découvrez enfin dans ce bulletin une nouvelle rubrique, puisque, là aussi en conformité avec nos engagements, j'ai souhaité donner la parole à

chacun des deux groupes de la minorité du conseil municipal. Cette disposition figure dans notre règlement intérieur voté en Conseil Municipal du 27 septembre 2014, car j'ai la conviction que toutes les contributions ne peuvent qu'enrichir le débat démocratique, dès lors néanmoins qu'elles sont constructives. Dans ce numéro, les deux groupes ont souhaité produire un texte commun.

En conclusion, je souhaite réaffirmer que votre municipalité est au travail, qu'elle se mobilise avec toute sa détermination et son énergie pour mettre en œuvre l'action pour laquelle elle a été élue, au service de vous tous.

Bonne année à Plerguer, bonne année à toutes et à tous.

Jean-Luc BEAUDOIN,
Maire

Démocratie participative

LES PREMIERES REUNIONS DE VILLAGES ET DE QUARTIERS ON EU LIEU.

Dans le cadre de la démarche d'interactivité avec les habitants de Plerguer, nous avons dès le début de ce mandat mis en œuvre des réunions d'information et d'échange.

Cela s'est d'abord traduit par la réunion publique du 07 novembre 2014, c'est à dire seulement 7 mois après le début du mandat, pour faire un premier point d'étape sur les actions déjà entreprises et les priorités mises en œuvre. Une centaine de personnes ont assisté à cette réunion au cours de laquelle ont été abordés les dossiers majeurs concernant la commune.

Mais au-delà de ce rendez-vous, il est apparu opportun de renforcer le dialogue au plus près des habitants pour échanger sur les problématiques qui les concernent dans leur cadre de vie au quotidien. C'est le rôle qui a été confié aux élus référents de quartier et de villages, identifiés dans le numéro précédent du bulletin, selon une répartition géographique.

Les premières réunions ont eu lieu ; les habitants ont bien répondu à cette démarche, puisque la participation a été

de 30 à 40 personnes par réunion. Ces réunions permettent aux habitants d'exprimer leurs préoccupations, de poser les questions relatives à leur cadre de vie. C'est aussi l'occasion de mieux se connaître et pour les élus de mieux appréhender leur mission au service de tous.

Ces réunions vont se poursuivre, sachant

qu'elles font systématiquement l'objet d'un compte-rendu synthétique.

Cette démarche est certes exigeante pour les élus, mais elle est conforme à nos engagements ; nous l'avons toujours affirmé : notre légitimité, ce sont les habitants qui nous la procurent et ceux-ci doivent être les acteurs de l'action publique.



Coup de projecteur

SUR LES DECISIONS IMPORTANTES DU CONSEIL

Le Conseil Municipal a beaucoup travaillé sur les 9 premiers mois de la mandature ; il s'est en effet réuni à 12 reprises.

Le bulletin vous propose de s'arrêter sur les délibérations les plus importantes ou stratégiques.

LOCATION DE CLASSES MOBILES POUR L'ECOLE DES BADIOUS

(CM du 02 juillet 2014) :

Compte tenu de l'ouverture « annoncée » d'une classe supplémentaire et des perspectives des travaux de restructuration sur l'école, il a été décidé d'anticiper en louant 2 classes mobiles supplémentaires sur le site de l'école annexe (Rue de Beaufort) – (coût de la location mensuel par classe : 520 € ht – coût d'installation : 7 500 € ht).



VESTIAIRES - SANITAIRES STADE

(CM du 02 juillet 2014)

Le dossier antérieur traitait bien la question des sanitaires, mais celle des vestiaires ne l'était que pour moitié, laissant en l'état les anciens bâtiments. Après avoir demandé à l'architecte d'étudier un scénario complet permettant un équipement neuf, aux normes, le Conseil a adopté cette option (coût 394 000 € ht, à comparer aux 300 000 € ht du projet précédent).

PLAN DE DÉSHERBAGE

COMMUNAL (CM du 02 juillet 2014)

Dans le cadre du plan Ecophyto du Ministère de l'Agriculture, qui vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires, la commune a souhaité réaliser un plan de désherbage qui vise à s'engager vers la mise en œuvre de bonnes pratiques des traitements phytosanitaires et à développer des techniques alternatives. Dans cette démarche la Commune a souhaité aussi jouer un rôle d'exemplarité.

C'est le CPSA de Combourg qui a été retenu pour cette étude qui pourra par ailleurs bénéficier d'une aide financière de l'Agence de l'Eau.

RESTAURATION SCOLAIRE - Choix du Prestataire

(CM du 25 juillet 2014)

Le précédent contrat arrivant à échéance à la fin de l'année scolaire 2013/2014, un appel d'offres a été lancé avec un cahier des charges précis (notamment sur la qualité).

C'est la société Ansamble-Breiz Restauration qui a été retenue, le critère financier n'ayant pas été le critère prépondérant.

Le contrat a une durée de 3 ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

GENS DU VOYAGE

Transfert à SMA de la COMPÉTENCE « AIRE DE GRAND PASSAGE »

(CM du 29 septembre 2014).

Comme chaque commune de l'Agglomération de St Malo, Plerguer a dû se prononcer sur le transfert à SMA (Saint Malo Agglomération) de la compétence « aménagement et gestion des aires de grands passages » des gens du voyage.

Cette compétence n'a rien à voir avec les terrains que les communes de plus de 5 000 habitants sont obligés de construire pour l'accueil permanent à l'année des gens du voyage. La compétence en question concerne seulement les gros rassemblements de quelques jours, dans le cadre de missions évangéliques.

Le Conseil Municipal a donc voté favorablement le transfert de cette compétence à SMA, mais a refusé très nettement d'en adopter les modalités de mise en œuvre qui consistaient à ce que l'accueil soit tournant.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

(CM du 29 septembre 2014)

Après consultation des 2 écoles (Ecole des Badiou et Ecole Notre Dame), la commune a décidé de créer un Conseil Municipal d'Enfants.

Le Conseil Municipal a estimé que ce projet avait un objectif éducatif permettant aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge.

ETUDE SUR LE CHEVAL TERRITORIAL

(CM du 29 septembre 2014)

Compte tenu de la place particulière du Cheval à Plerguer et de son empreinte sur son histoire, le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude sur la valorisation du cheval et de son image à Plerguer.

Cette étude est par ailleurs susceptible de bénéficier d'une subvention de 80 % par le Conseil Régional.

ADOPTION D'UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR

(CM du 29 septembre et du 10 novembre 2014)

Un règlement intérieur a été adopté par le Conseil Municipal pour formaliser les modalités de son fonctionnement. Il s'agit de favoriser la bonne information des conseillers municipaux, le travail des commissions, la lisibilité du processus décisionnel et faciliter le débat démocratique. Ce règlement contient en particulier dans sa 3ème partie, consacrée au bulletin municipal, la possibilité pour les groupes minoritaires, dans un souci d'expression plurielle, de bénéficier d'un espace spécifique (une demi-page par groupe).

ECOLE DES BADIOUS - Extension des sanitaires locaux annexes rue de Beaufort

(CM du 28 octobre 2014)

Compte tenu de l'implantation de 2 nouvelles classes mobiles sur le site et la perspective d'augmenter encore l'accueil d'élèves dans le cadre du projet de restructuration de l'Ecole des Badiou, le Conseil Municipal a décidé d'anticiper et de dimensionner les sanitaires pour gérer dans de bonnes conditions l'afflux d'élèves sur ce site.



Le Centre multigénérationnel.
Restructuration de la salle de la Cerisaie - dessin d'étude.

Coup de projecteur

SUR LES DECISIONS IMPORTANTES DU CONSEIL

CONTRAT D'OBJECTIF DÉVELOPPEMENT DURABLE

lancement (CM du 10 novembre 2014)

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une démarche de réflexion, dans le cadre d'un « Contrat d'Objectif Développement Durable » (CODD), qui est l'outil indispensable pour mettre en perspective l'avenir de la Commune et son développement dans toutes ses composantes (spatiale, économique, sociale, culturelle, environnementale...). Ce document finalisé servira de feuille de route pour tout le mandat.

Pour cela, il faut recourir à des cabinets d'études pluridisciplinaires (architecture, urbanisme, réseaux, infrastructure, paysage).

Le Conseil a décidé de recourir à une procédure d'appel d'offres. (cf article spécifique dans le présent bulletin).

TAXE D'AMÉNAGEMENT (CM du 10 novembre 2014)

La Taxe d'Aménagement remplace depuis mars 2012 la Taxe Locale d'Équipement (TLE) et est obligatoire pour les communes qui disposent d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle sert à financer les équipements publics de la commune et la protection des espaces naturels, les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement pour le département.

Elle est applicable à toutes les opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire, d'aménagement ou déclaration préalable).

Elle se compose de 2 parts (communale et départementale), chaque part étant votée par délibération de la collectivité concernée (commune, département) au taux variant de 1 à 5% pour la commune et de 1 à 2,5% pour le département.

En date du 16 novembre 2011, le conseil municipal avait voté un taux de 2,5% sur 3 ans, soit jusqu'au 31/12/2014.

Le taux a été porté à 3%, sachant que certaines communes sont au taux maximum.

Le calcul se fait en appliquant le taux voté à la surface, elle-même valorisée par un indice de référence. Des exonérations existent par ailleurs.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX - Projets 2015 (CM du 24 novembre 2014)

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre la politique d'effacement de réseaux en 2015. Cette action est indispensable pour continuer à progresser dans la qualité de notre paysage urbain.

Les zones qui vont faire l'objet d'une étude sommaire concernent :

- La Rue Pierre Romé
- La Rue de la Cerisaie
- L'Impasse des Badius

En fonction du contexte budgétaire, ces projets seront présentés à la Commission Départementale Environnement, sur la base d'une étude détaillée.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Contrôle des Branchements lors de cession immobilières (CM du 15 décembre 2014).

La Commune de Plerguer dispose d'une station d'épuration performante et il est indispensable évidemment d'étendre le périmètre du réseau, mais aussi de faire en sorte que les propriétés raccordables le soient en toute conformité.

Le Conseil Municipal a donc décidé de rendre obligatoire le contrôle des installations d'assainissement (sur réseau collectif) lors de la vente d'un bien immobilier. Ce contrôle étant à la charge du propriétaire.

C'est un petit levier que le Conseil Municipal a souhaité activer dans la démarche collective de lutte contre la pollution du milieu naturel.

PERMANENCES MAIRE, ADJOINTS

Jean-Luc BEAUDOIN :

Lundi de 9h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 17h

Gaëlle DERRIEN :

Mercredi de 9h à 12h

Raymond DUPUY :

Lundi de 9h à 12h

Chantale CORBEAU :

Jeudi de 9h à 12h

Jean-Pierre BOUAISSIER :

Mardi de 9h à 12h

Karine NORRIS-OLLIVIER :

Vendredi de 9h à 12h

Il est préférable de prendre rendez-vous

Délibérations du Conseil municipal sur www.plerguer.fr

Les compte-rendus complets de séances du Conseil Municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la commune : www.plerguer.fr



Élaboration d'un Contrat d'Objectifs Développement Durable

Un outil stratégique pour notre commune

Afin d'appréhender de façon globale et à long terme, le développement urbain de Plerguer et de permettre la mise en œuvre cohérente d'aménagements nécessaires à notre commune, l'équipe municipale s'est engagée dans l'élaboration d'un Contrat d'Objectif Développement Durable (CODD).

Il s'agit d'identifier au mieux les grands enjeux pour notre territoire, de définir un véritable projet par le choix éclairé de scénarii d'aménagements et d'en maîtriser les dépenses inhérentes.

Ainsi ce Contrat d'Objectif Développement Durable sera l'outil stratégique pour la mise en œuvre de projets dans plusieurs domaines : la gestion du foncier et la production de logements dans le cadre d'une approche durable de l'espace, la création de schémas de déplacements et de circulations, l'aménagement du centre bourg, le rééquilibrage des équipements face à nos besoins, la définition de nos espaces publics et de notre cadre de vie, le renforcement du dynamisme et de l'identité de notre commune... A différentes étapes de l'étude, les habitants et tous les acteurs de notre territoire y seront associés dans le cadre d'une démarche que nous souhaitons fortement participative.



Plerguer 2006 - Photo : Benoît Marembert

La municipalité est accompagnée dans cette démarche par les services du Conseil Général, l'Etablissement Public Foncier de Bretagne et l'association Bruded. Le Contrat d'Objec-

tifs, quant à lui, sera réalisé au cours de l'année par un bureau d'études spécialisé et délivré à l'automne prochain.

NUMÉROTATION DES VILLAGES

Actuellement nous travaillons sur la numérotation de nos villages, l'objectif étant que toutes les maisons soient numérotées au plus vite.

Ce numéro facilitera le travail de la Poste, d'EDF, des Pompiers, des Gendarmes ou encore du SAMU qui gagneront en efficacité et en rapidité lors de leurs interventions à votre domicile. Mais encore faut-il apposer son numéro une fois que vous en êtes destinataire.

En effet la Mairie se charge de l'achat du numéro et vous le délivrera dès réception ; il vous appartiendra, par la suite de le mettre en place.

Pensez, une fois votre numéro attribué, à faire votre changement d'adresse auprès des différents organismes.



Budget 2014

3 questions à : Gaëlle DERRIEN, Adjointe au Maire, déléguée aux Finances, au budget, à l'économie, à l'Administration Générale et au Tourisme.

A l'issue des 9 premiers mois de ce nouveau mandat municipal, il est intéressant de faire le point sur l'exécution du budget 2014.

Le bulletin :

Comment s'est passée l'élaboration du budget 2014 ?

G. Derrien :

« Le nouveau Conseil Municipal a officiellement été mis en place le 6 avril 2014. Il a tout de suite travaillé sur le budget qui devait être voté au plus tard pour le 30 avril, le dossier étant peu avancé. »

Le bulletin :

Quelles ont été vos priorités ?

G. Derrien :

« Le budget d'une commune se compose en 2 parties : le budget fonctionnement et le budget investissement. Concernant ce dernier, nous avons inscrit, comme nous nous y étions engagés, les lignes de crédits correspondant aux gros dossiers en cours d'instruction sous le mandat précédent (centre multi-générationnel, vestiaires-sanitaires du stade Pierre Romé et extension du cimetière).

En 3 semaines et sans études préalables, il ne nous a pas été possible d'ouvrir de nouveaux programmes dont nous n'aurions pas mesuré l'impact financier pour la commune sur 2014.

Nous avons toutefois prévu les crédits nécessaires pour l'achat d'un panneau dynamique, outil moderne et indispensable de communication, et d'un tracteur arrivé en fin de vie dont les coups d'entretien et de réparation devenaient exorbitants, les délais d'étude ayant été très courts.



Le bulletin :

Et concernant le budget fonctionnement ?

G. Derrien :

« Le budget fonctionnement, comme son nom l'indique, comprend toutes les charges qui permettent à une commune de fonctionner. Il inclut les charges de personnel, d'énergie, de cantine, d'entretien de voirie, d'études, d'entretien des bâtiments communaux etc... Nous avons à y intégrer une nouvelle donne, l'ouverture d'une classe supplémentaire annoncée au vu des effectifs à l'école publique et la réforme des rythmes scolaires. Il nous a paru essentiel de prendre en compte ces deux priorités qui n'avaient fait l'objet d'aucune étude chiffrée et d'aucun projet pédagogique par l'exécutif précédent.

Nous avons anticipé et fait le choix de la location de deux classes mobiles supplémentaires. Nous avons également fait le choix d'embaucher un coordonnateur pour organiser au mieux les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), qui je le rappelle est une loi que, nous élus, avons le devoir de respecter et d'appliquer.

A ce titre, nous avons souhaité que chaque enfant de la commune, qu'il soit scolarisé à l'école publique ou privée, bénéficie de la même chance de choisir une activité culturelle ou sportive dans le cadre de cette réforme, sans discrimination et gratuitement. Cela a un coût qui impacte forcément le budget de fonctionnement mais nous l'avons anticipé et l'assumons.

Mais les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Nous préparons le budget 2015 avec toute la rigueur exigée mais avec sérénité. M. le Maire m'a confié cette mission importante et j'entends l'exercer avec toute mon énergie, en toute responsabilité, sans renier notre profession de foi et la confiance que vous nous avez accordée. »

AU SERVICE DE TOUS...

Les SERVICES MUNICIPAUX

Dans le dernier bulletin, nous avons souhaité présenter les membres du nouveau conseil municipal, afin que tous les habitants de Plerguer connaissent dès le début du mandat ceux qui allaient avoir la charge de la gestion de notre commune.

Mais la commune ne peut se gérer sans des moyens ; il nous est donc apparu nécessaire dans ce bulletin de vous présenter également l'ensemble de l'administration municipale, qui assiste les élus et qui travaille au quotidien au service des Plerguerroises et des Plerguerrois.

Directrice Générale des Services
Annie LAMBERT

Service Administratif
Ronan MARTINE,
Véronique BAILBLE

Service Technique Voirie - Espaces Verts
Bernard TOUQUET
André DUFEIL
Christian AUBRY
Mikaël BARILLE
Christophe COURAILLON
Damien HESRY

ATSEM Ecole
Marie-France YRIS
Sylvie BELLAMY
Sylvie MENIER
Cécile CORBET

Service Technique Cantine - Ménage
Chrystèle GUENERAIS
Maryvonne BAUDET
Yola DUFEIL
Joëlle LE GUERN
Josiane DEMAY
Pascale DESNOS
Mélanie CUVIGNY
Angélique RENAULT
Zéna CHEENNE
Patricia DOLBOIS

Service Animation
Sandy COUDERT

Garde Champêtre
Dominique AZE

Service Culturel Bibliothèque
Tatiana ALLIX

Groupes de la minorité

Après les élections municipales, la mise en place du Conseil Municipal a eu lieu le 6 avril 2014. Les commissions ont été créées d'une façon arbitraire, sans débat, sans tenir compte des aptitudes ou du desiderata de chacun, comme cela se fait habituellement.

Des élus référents de quartiers et de villages ont été désignés. Les élus de la minorité ont été écartés de ce dispositif et pourtant ils habitent bien la commune.

La nouvelle gouvernance de la commune annoncée ne consiste qu'à informer les élus des décisions déjà prises par M. Le Maire et ses adjoints. Nous sommes loin de l'écoute, du dialogue, de la transparence, de la communication, de la concertation avec les élus et les habitants prônés dans toutes les interventions de M Le Maire.

Lors de la présentation du budget 2014, M. le Trésorier Public a indiqué que la situation financière de la commune était saine mais qu'il fallait veiller à maintenir et même augmenter notre capacité d'autofinancement.

La nouvelle majorité s'est rapidement emparé des affaires avec comme première ambition des achats dispendieux :

- Un panneau d'affichage dynamique d'un coût de 20000 € + frais annexes (socle, branchements, etc.) et maintenance annuelle de 1400 €.

Son emplacement est accidentogène et les informations annoncées, en dehors du marché hebdomadaire concernent plutôt les écoles et les activités autour de l'école et de la garderie.

- Un tracteur de 96000 €. (des communes plus importantes n'engagent pas des sommes aussi importantes pour du matériel si peu utilisé).

- Une débroussailleuse, une tonne à fioul, une plaque vibrante, un godet pour le tractopelle... et

pourtant les ateliers communaux sont remplis de matériel... un inventaire serait nécessaire.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles explosent : création de poste, heures supplémentaires, dépenses de voirie (+ de 20000 € pour le village de Rohéard), réception (jumelage, repas de fin d'année des élus et du personnel communal au prix de 40 € par personne), etc...

Les gros dossiers d'investissement, vestiaires-sanitaires du stade, centre multi-générationnel de la Cersaie, extension du cimetière, stagnent malgré les annonces répétées du début des travaux :

- Les vestiaires-sanitaires du stade font l'objet d'un nouveau projet qui est financièrement excessif, 394 000 € à ce jour et trop ambitieux pour ce qui concerne les sanitaires (une grande manifestation tous les 4 ans ne justifie pas un tel investissement).

- Le centre multi-générationnel de la Cersaie a subi quelques modifications qui conduisent également à une augmentation du coût. Qu'advient-il, pendant les travaux, des associations qui utilisent les salles ? Cette question n'a pas été abordée devant le conseil ni au cours de la réunion publique.

- L'agrandissement et l'aménagement du cimetière : le cabinet de maîtrise d'œuvre n'a pas été en mesure de faire avancer ce dossier, nous a-t-on déclaré. Soyons patients.

L'école communale, un dossier prioritaire. Et pourtant, aujourd'hui la réflexion s'annonce longue... très longue... Bertrand Robidou (buste) passera encore quelques printemps dans le jardin du presbytère...

Pour terminer, nous vous annonçons que la taxe d'aménagement a été portée au taux de 3%. Elle s'applique sur toute les constructions (maison, garage, abri de jardin, piscine etc). Quel encouragement à construire à Plerguer!

Monsieur Le Maire a annoncé également une augmentation des impôts locaux pour 2015. En ces temps de restriction budgétaire et de difficultés financières pour les ménages et les retraités, la collectivité ne montre pas l'exemple d'une gestion rigoureuse et de choix prioritaires et raisonnés pour les habitants et particulièrement les enfants de notre commune.

Les promesses annoncées n'engagent plus aujourd'hui que ceux qui y croient encore.

Bonne et heureuse année 2015 à toutes et à tous.

**Henri RUELLAN,
Daniel BRINDEJONC,
Serge AUFFRET**

Mise en place des TAP

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires permettent à chaque élève de bénéficier des activités culturelles ou sportives mises en place depuis septembre 2014.

SCULPTURE BALLON

Un art à la portée de tous les enfants !



EXPRESSION CORPORELLE

Encadré par Monique, les enfants apprennent à bouger en rythme !



ANGLAIS



On s'exprime dans une autre langue !

RUGBY

Avec le rugby c'est l'apprentissage de l'esprit d'équipe !



ART PLASTIQUE



Aidé par Mélanie Lemaître, les enfants sont en pleine réflexion artistique !

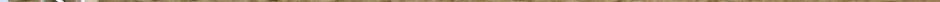
ÉQUITATION AVEC LE CENTRE DE LA VILLE-MORIN



Les joies de l'équitation sur un terrain spécialement aménagé près de la cantine scolaire !

ÉQUITATION À L'ÉTRIER

La tradition de Plerguer transmise à la nouvelle génération !



MULTISPORTS

Découverte et apprentissage de nouvelles disciplines...



BANDE DESSINÉE

Sur les traces d'Uderzo et Goscinny...



ACTIVITE MANUELLE

Le travail de la matière et de la réflexion !



MUSIQUE

La musique, un travail d'équipe... et le chant c'est marrant !



MOYENNE SECTION

La découverte à travers de multiples activités !



PETITE SECTION

Après la sieste, on joue !

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

3 questions à : **Chantale CORBEAU**, Adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale, aux affaires scolaires, à la petite enfance, au CCAS et à l'accessibilité.

Le bulletin :

Qu'est-ce qui vous a amené à l'action sociale ?

Chantale CORBEAU :

Je me suis toujours impliquée dans le milieu social. Tout d'abord en direction de l'enfance.

Dans les années 1985, avec des bénévoles et Famille Rurale, nous avons mis en place un centre aéré pour les vacances d'été.

Puis mon engagement s'est élargi vers les personnes âgées et je me suis engagée dans l'association de l'A.D.M.R. Avec les bénévoles nous avons accompagné les personnes âgées afin de garantir leur maintien à domicile, élargi notre action au service famille (garde d'enfants, aide aux mamans...) et démarré la mise en place d'un portage de repas.

Suite à l'élection de notre équipe et à ma nomination au poste d'adjointe aux affaires sociales, mon engagement me permet de travailler sur les implications du C.C.A.S. dans notre commune.

Le bulletin :

Comment percevez-vous le rôle du C.C.A.S. ?

Chantale CORBEAU :

Le Centre Communal d'Action Sociale est un lien important dans la commune. C'est la clé de voute de l'action sociale :

Il doit être un soutien et un accompagnement aux personnes et aux familles qui expriment des besoins. Il doit concerner tous les âges de la vie. Il doit avoir une responsabilité de réponse locale face à l'augmentation des difficultés des familles.

Le bulletin :

Les enjeux d'un C.C.A.S. ?

Chantale CORBEAU :

Etre pertinent dans l'action sociale de la commune et développer le partenariat et dynamiser le réseau des acteurs sociaux locaux :

- L'A.D.M.R., la P.M.I., les assistantes maternelles, l'U.D.A.F, la Banque Alimentaire, M.D.P.H. ;



J'ajouterais que concernant la petite enfance et l'enfance, nous avons encore des marges de progression.

Mais des actions ont déjà été engagées :

- La mise en place de la gymnastique de Prévention des Chutes a permis à une douzaine de personnes de commencer un cycle de 12 séances,
- Un atelier informatique qui commencera au mois de mars prochain,
- Un projet d'atelier mémoire qui je l'espère verra le jour au printemps.

Bien entendu le C.C.A.S. doit maintenir ses actions existantes (comme par exemple le repas de fin d'année, le portage de colis auquel nos seniors tiennent beaucoup).

Je tiens enfin à souligner que ce travail n'est possible que grâce à l'engagement des membres du C.C.A.S. (élus et représentants extérieurs).

Le CCAS

Président : M. Jean-Luc BEAUDOIN

Membres élus :

- Mme Chantale CORBEAU
- M. Jean-Louis BIENFAIT
- Mme Chantal ADAM
- M. Serge AUFFRET

Membres nommés par le Maire :

- M. Philippe LEDUC, représentant la MSA
- Mme Marie-Thérèse LE CARRÉ, représentant l'UDAF
- M. Francis FONTAINE, représentant le Club des Retraités
- Mme Sylvie TROUDE, représentant le Handicap



ADMR

Ça bouge à L'ADMR : Nouveau bureau, goûters festifs...

Chantal CORBEAU a du prendre en charge les responsabilités que ses concitoyens lui ont récemment confiées et a donc renoncé à la présidence de L'ADMR. Merci à toi Chantal pour ces années où tu t'es tellement investie pour cette association et merci doublement de rester parmi nous pour nous faire profiter de ton expérience.

Le bureau a donc demandé à Hervé ABALEA d'assumer cette fonction, ce qui a conduit à un repositionnement des bénévoles qui ont d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux : Cathy DUPUIS et Jacques LETANG.



C'est avec un réel plaisir que l'équipe animation s'est mise en quatre pour organiser les goûters festifs de fin d'août et de fin novembre, le premier sur le thème de la rentrée scolaire, le second sur la Route du rhum.

Quel bonheur le rassemblement de toutes ces personnes qui se connaissent souvent depuis très longtemps mais que des soucis de santé empêchent maintenant de se réunir aussi fréquemment qu'elles le souhaiteraient.

Quelle joie de les entendre se raconter leurs meilleurs souvenirs, de les voir oublier leur âge et esquisser, pour certains, un pas de danse au bras des bénévoles.

Ayons toujours présent à l'esprit que : *« sans passé il n'y a pas de présent et encore moins d'avenir ».*

N'oublions pas les salariés qui chaque jour contribuent au bien être des adhérents en prodiguant tous leurs soins pour qu'ils connaissent le bonheur de rester à leur domicile.

Mais la place dans ce bulletin n'est pas extensible, nous les mettrons donc à l'honneur dans le prochain bulletin municipal.



Vous savez que sur simple demande l'ADMR peut vous venir en aide si besoin est :

- Pour le lever et/ou le coucher
- Pour votre toilette
- Pour vous apporter vos repas
- Pour vous accompagner dans vos promenades
- Pour vos courses
- Pour vos démarches administratives
- Pour le ménage, le repassage etc.
- Pour la garde d'enfants.

Cette énumération n'est pas limitative, à chaque fois que vous faites appel à L'ADMR au **02 99 58 14 94**, Mylène, la secrétaire administrative, trouve toujours une solution pour répondre à votre attente.



La nouvelle composition de l'équipe des bénévoles est la suivante :

Bureau :

H. ABALEA Président
J. PENGUEN Trésorière,
M.T. LE CARRE Trésorière-adjointe,
T. ABALEA secrétaire

Bénévoles :

Catherine DUPUY,
Joëlle DOUARD,
Marie-France SAMSON
et Martine COLLET
prennent en charge l'animation,
entre autres les goûters...

Jacques LETANG et Jean-Louis BIENFAIT prennent en charge, entre autres, la distribution des repas.

État-civil

2014

Naissances



■ LEMARCHAND Robanne	03 mai	4 allée du Clos Bertrand
■ LABARRÈRE Énora	01 juillet	4 impasse de La Croix
■ CHEMIN Owen	02 juillet	9 rue de La Croix du Fresne
■ CHEMIN Rudy	02 juillet	9 rue de La Croix du Fresne
■ CORTESE DENISOT Noé	07 juillet	Le Casrouge
■ HERQUELOT Maud	09 juillet	29 rue de La Libération
■ ELARD Telyo	23 juillet	La Soulière
■ ELARD Lyna	23 juillet	La Soulière
■ DEROUBAIX Gabin	25 juillet	13 rue des Glaieuls
■ BLANCHARD Noé	29 juillet	rue de La Garenne
■ DEBEAUMONT Nolan	22 août	19 rue de Saint-Malo
■ RIOU Tibault	31 août	10 impasse des Badies
■ HOUDUSSE Anna	20 octobre	La Gare
■ GUILLOUET Louison	20 octobre	Painfour
■ CADORET Titouan	24 octobre	3bis rue de La Libération
■ COUNET Milo	26 octobre	Les Grands Clos
■ LANOË Elodie	27 octobre	15 rue du Mézeray
■ PIEDEVACHE Louka	06 novembre	Le Pont Allain
■ PINCEMIN Adèle	11 novembre	13 rue des Etangs
■ CHEFDOR Louis	12 novembre	16 rue du Mezeray
■ LECOUBLET Giulia	15 novembre	La Moignerie
■ LE BIGOT Loëliz	16 novembre	12 rue de Bonaban
■ MALLET Léna	17 novembre	L'Épine
■ DOUABIN MERCIER Milo	05 décembre	La Moignerie
■ LE DOEUFF Maxence	06 décembre	Le Casrouge
■ LAINÉ Éden	09 décembre	4bis rue des Violettes
■ ROBIDOU Lorenzo	23 décembre	Lycastel
■ ROLLAND TUFAUNUI Taina	26 décembre	La Justice

Mariages



- 05 juillet
Charles DAVID et Mélissa MASSON
- 19 juillet
Cyrille LE GUERN et Laëtitia PRIGENT
- 26 juillet
Mathieu GLOAGUEN et Elodie GALLE
- 30 août
Dominique LEHON et Marie-Françoise THIAUX
- 06 septembre
Jean-Alexandre COROLLER et Julie LECLERC
- 06 septembre
Sylvain LOSSOIS et Sandrine BARICAULT
- 04 octobre
Anthony DAVY et Flora BESSEICHE

Décès



- 18 juillet
René FOLIGNE, 5 Rue des Aulnaies
- 16 septembre
Paulette CHARLET, Monastère de Beaufort
- 19 septembre
Francis DUFOUR, St Pétreux
- 17 novembre
Andrée BOURGEAUT, épouse BOUAISSIER, 30 Rue de Beaufort
- 07 décembre
Michel PROKOPOWICZ, Le Bignon
- 14 décembre
Marie NOUTOUX, épouse LELOUP, 32 Rue de la Libération
- 19 décembre
Agnès GUILLOIS, épouse GOASDOUE, L'Aunette
- 20 décembre
Marcelle GALIPOT, épouse CHARTIER, Rohéard
- 30 décembre
Roger RENOUL, 19 rue du Vieux Noyer

Bibliothèque

Vous connaissez bien maintenant les différentes activités que vous offre la bibliothèque entre :

- L'accueil de tout public les après-midi du lundi et du mercredi et la matinée du samedi matin
- L'accueil des écoles le mardi et le jeudi matin
- Les animations du mercredi précédant chaque période de vacances scolaires
- L'accueil de nos tous petits jusqu'à 3 ans le vendredi matin
- Et depuis la rentrée de novembre, la bibliothèque est également partie prenante aux activités périscolaires

Nous restons attentifs à toutes vos suggestions pour améliorer l'offre proposée, n'hésitez pas à nous solliciter lors de vos passages, nous serons toujours très heureux de constater votre intérêt à notre activité.

La bibliothèque est bien évidemment au service de chacun des habitants de Plerguer. Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, nous serons vraiment heureux de vous apporter vos livres à domicile.

En cette période de crise, les Plerguerois malins font des économies en venant à la bibliothèque, alors venez vite.

A bientôt, au plaisir de vous voir...



Animation « la forêt »

A la demande des enfants nous devons d'ailleurs rappeler avec insistance aux parents que la bibliothèque est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans. Pour un adulte le coût est de 3euros à l'année et pour une famille entière de 6 euros à l'année.

L'équipe de la bibliothèque est aussi à votre disposition au téléphone au : 02 99 48 66 23 ou par courriel à : bibliotheque.plerguer@orange.fr



Animation « la magie du cirque »



U. N. C. UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



Le 8 Mai 2014 a eu lieu la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945.

Les anciens combattants, les élus et la population de Plerguer étaient présents. M. le Maire, Jean-Luc Beaudoin, le Président de l'UNC, Gérard Beaumont et deux enfants de la commune ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Les anciens combattants remercient les familles qui ont fait participer leurs enfants ce qui a permis à ces derniers d'acquérir les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République.

La Mairie a convié l'ensemble de la population à la salle des fêtes pour un vin d'honneur, ce fut l'occasion pour le président de l'UNC de décorer Jean-Claude Redouté de la médaille d'argent de l'UNC et Mme Denise Corvaisier de la médaille de Bronze.

A l'issue de cette cérémonie le repas annuel des combattants s'est déroulé à la salle Châteaubriand dans une ambiance toujours festive.

Le 26 juin les anciens combattants se sont retrouvés pour une journée champêtre au stade Pierre Romé. Cette journée fut conviviale et appréciée de tous, seule la faible participation des adhérents fut à déplorer. Ceux qui ont participé ont pu jouer au palet, à la pétanque, à la belote et même faire de l'initiation au golf grâce à notre adhérent moniteur Philippe Gouesbier. Expérience à renouveler.

Le 23 Mai 2014 nous avons eu la douleur de mettre en terre notre ami Patrick Moraux. Patrick était secrétaire de l'association et s'est éteint des suites d'une longue maladie qui n'a jamais pu lui enlever sa bonne humeur et sa serviabilité. Au revoir Patrick.

Le 11 novembre 2014 a eu lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice de 1914/1918. Le Général de division aérienne Loïc Morel nous a fait l'honneur de sa présence.

Lors de cette cérémonie André Lefèvre, Philippe Gouesbier et Stéphane Leseignoux ont été décorés de la Croix du Combattant. André Lefevre, ancien soldat FFI, gravement blessé en 1944 par des éclats d'obus qui lui ont perforé les poumons, a été décoré du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille des Blessés.

M. le Maire, Jean Luc Beaudoin, a convié les nombreux citoyens présents, à la salle des fêtes pour un vin d'honneur, ce fut l'occasion de découvrir une émouvante exposition des enfants de l'école publique ainsi qu'un diaporama sur les activités 2014 de l'U.N.C.

Le Président de l'U.N.C. Plerguer.



Espace jeunes Plerguer - Lillemer

Un local regroupant les ados de 11 à 17 ans, qui souhaitent rencontrer du monde, découvrir des activités, sortir ou tout simplement se détendre !



Durant l'année écoulée, plusieurs animatrices ont encadré l'Espace jeunes, Anne en congé parental fût remplacée par Angélique puis Charline depuis le mois de septembre. Le retour d'Anne est prévu le 1er mars 2015.

En avril 2014, l'espace jeune a participé à un mini camp sportif qui s'est déroulé à Goven (35), et qui regroupait de nombreux espaces jeunes de Bretagne. Constitué de défis et compétitions la coupe fut remportée par les jeunes de Plerguer ! Ils remettront en jeu leur trophée en avril pour le mini camp à Ploërmel (56).

Cet été les jeunes sont partis en séjour à La Roche sur Yon dans un camping et ont participé à diverses activités telles que la bouée tractée, ballades, patinoire...

Pour aider à financer certains projets, les jeunes ont vendu des objets personnels lors du vide grenier de Plerguer, ainsi que des calendriers aux habitants de la commune, ce qui leur a permis de passer une belle journée à Disneyland. Nous en profitons pour vous remercier de votre participation à la réalisation de leurs projets. Nous nous sommes aussi rendus à la route du rhum, à la forêt de Villecartier, à un



concert où jouaient 3 groupes des Transmusicales. Les jeunes ont participé aussi activement au Téléthon et à un concours d'affiches national « Agis pour tes droits ». Certaines activités du mercredi se font avec les enfants du centre de loisirs, des jeux, des goûters...

Pour cette nouvelle année de nouveaux projets vont être mis en place, et des animations au local seront toujours proposées, telles que des activités manuelles, sportives, des rencontres avec d'autres espaces jeunes et diverses sorties...

Nous espérons attirer encore plus de jeunes, n'hésitez pas à venir au local rencontrer les habitués, discuter, donner de nouvelles idées... Nous sommes situés à côté de la mairie et les horaires d'ouverture sont le mercredi 14h-18h, vendredi 17h-20h, le samedi 13h30-17h et les vacances scolaires. Je rappelle aussi que le local de Lillemer est ouvert le vendredi de 17h à 20h.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter aux horaires d'ouverture au 02 99 58 93 00.

Durant cet été, nous avons exploré deux thèmes : l'art de la géographie sur juillet et sur août le monde de mickey.



En Juillet, nous avons pu parcourir différents pays à travers différentes activités : cuisine (sushis au lait de coco, chocolat blanc et fruit exotique, cheese cake...),

activités manuelle, théâtre, danse, chant, sports, jeux extérieurs...

En août, nous avons fait des masques, des fresques, de la cuisine autour de Mickey et de ses amies.

Nous sommes aussi allés à la plage, cobac parc, au zoo et au jardin de Brocéliande.

De retour pour la rentrée, nous avons pris deux thèmes : les quatre saisons pour les moins de 6 ans et la police scientifique pour les plus grands.

Avec les nouveaux horaires des rythmes scolaires, tout le monde s'est bien adapté.

Les vacances de la Toussaint : sur le thème d'Halloween nous avons fait la décoration du centre, des masques, des gâteaux, un grand jeu et pour finir un

défilé dans nos costumes. Nous sommes allés à la patinoire.

Et jusqu'à maintenant nous étions sur le Téléthon, avec décoration de Noël, truffes cuillères en chocolat. Puis déco de Noël pour tous.



ALSH

Accueil de loisirs pour les 3-12 ans

Comité de jumelage

DES MOMENTS FORTS, DES PROJETS, DES CHANGEMENTS...

L'année 2014 aura été marquée par le séjour d'une importante délégation de Lette du 31 Juillet au 07 Août.

Grâce à l'élaboration d'un programme varié pendant toute une semaine, un accueil chaleureux par nos familles hébergeantes, habituelles et nouvelles, nos amis allemands ont vécu un moment inoubliable parmi nous. Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de cet échange, grâce à leur dévouement et leur enthousiasme.

Notre jumelage a été également mis à l'honneur lors de la diffusion d'un reportage sur TF1. Quel bel hommage à notre amitié !

Nos deux comités de jumelage ont des projets communs : celui de s'ouvrir encore plus aux habitants.

Le comité de jumelage de Lette a déjà commencé en accueillant un groupe de jeunes entre 16 et 30 ans au sein de leur association. Nous aimerions en faire de même et nous lançons un appel à nos jeunes qui pourraient être intéressés.

Nous souhaitons aussi offrir la possibilité aux jeunes de nos 2 pays de

séjourner quelques semaines dans le pays souhaité.

Nous aimerions aussi mettre en relation nos différentes associations afin qu'elles tissent un lien d'amitié comme l'ESSM et le DJK, les pompiers de Coesfeld-Lette et ceux de Plerguer. Comme vous pouvez le constater, les idées ne manquent pas.

Rappelons quelques dates importantes :

■ Notre traditionnelle choucroute : Samedi 7 mars 2015

■ L'assemblée générale : 20 mars 2015

■ Prochain séjour à Lette : du 28 juillet au 4 août 2016

Si vous souhaitez d'avantage d'informations, contactez- nous par mail : jumelageplerguerlette@gmail.com

Enfin, en ce début d'année, au nom du Comité de jumelage, je souhaite à tous une excellente année 2015.

Patricia Roters
Présidente

Questions à Jean-Luc BEAUDOIN ex-président

Le bulletin : dans quel état d'esprit êtes-vous après avoir laissé la présidence du comité ?

JLB : il y a longtemps que je milite pour le jumelage auquel je suis très attaché, et il est vrai que j'ai eu beaucoup de satisfaction à exercer la présidence pendant 10 ans. Certes, aujourd'hui, mes nouvelles responsabilités ne sont pas compatibles avec le rôle de président, mais au-delà de cela, il est sain, comme dans toute association, qu'il y ait du renouvellement (avec des départs et des arrivées), source de dynamisme et d'innovation.

Le bulletin : comment s'est passée cette transition ?

JLB : j'ai tenu à ce que celle-ci se fasse en douceur tout en relevant le défi 2014 qui a été une année lourde puisque nous avons accueilli une grosse délégation de Lette. Ainsi, après l'assemblée générale du 11 avril 2014 le conseil d'administration s'est réuni le 06 juin pour élire un bureau en l'adaptant à ce nouveau contexte. C'est ainsi que Patricia Roters a été élue coprésidente avec moi, l'idée étant que je l'accompagne jusqu'à l'échange de l'été 2014. Laurence Gohin a également rejoint le bureau en étant élue secrétaire adjointe. C'est ce nouveau bureau qui fonctionne actuellement avec les autres membres déjà en place.

Le bulletin : comment voyez-vous l'avenir du jumelage ?

JLB : je suis très confiant. Patricia Roters, la nouvelle présidente, que je remercie à nouveau, a pris son rôle à cœur et déborde de nouvelles idées. Par ailleurs, le dernier échange a associé beaucoup de nouvelles bonnes volontés qui ne demandent qu'à s'investir. Je ne doute pas une seconde qu'une nouvelle équipe va progressivement se mettre en place en associant des « anciens », aguerris au jumelage, et des « nouveaux », plein d'idées.



31 juillet : le jour de l'arrivée de nos amis de Lette, nos 2 comités respectifs

Comité des Fêtes

Club

«Les Badoliers»

Notre club des aînés maintient son cap avec sa centaine d'adhérents. Les diverses activités proposées sont suivies avec assiduité (jeux de cartes, triominos, scrabble, marche, etc...)

Après avoir passé la main au bout d'une vingtaine d'années, Madame Michèle Pestel, ancienne présidente du Club des Badoliers, s'est vu remettre une Médaille lors du banquet, le dimanche 26 octobre afin qu'elle soit remerciée. Nous lui disons encore une fois « Merci Michèle ».

Bonne année et bonne santé à TOUS

La Présidente,
Hélène BERTRAND.



GROUPE VOCAL

Les chanteurs assidus continuent les répétitions un jeudi sur deux en alternance avec le Club. Au cours de l'année écoulée, nous nous sommes déplacés dans plusieurs Maisons de Retraite et EPHAD : Châteauneuf, Le Tronchet, Baguer-Morvan et Saint-Malo avec une vingtaine de personnes. De nouveaux choristes nous ont rejoints. Merci à eux, mais il nous faudrait quelques hommes de plus.

Nous préparons pour le mois de septembre prochain notre spectacle.

D'ores et déjà, retenez ce rendez-vous. A TOUS, BONNE ET HEUREUSE ANNÉE EN CHANSONS

Francis

Le deuxième semestre 2014 a été beaucoup plus calme en animation avec 2 lotos le jeudi 14 août et le vendredi 24 octobre qui ont remporté un franc succès. Et la dernière animation a été le Téléthon, qui a connu un immense succès surtout le soir lors du repas.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de loin ou de près à toutes les manifestations du Comité des Fêtes.

Et oui déjà 2015, cette année sera très chargée avec l'élection de la nouvelle Miss Plerguer, le samedi 18 avril et la Fête des Badioues les 30 et 31 mai avec son traditionnel défilé de chars très attendu par les admirateurs. Le thème du défilé est le « Cinéma », avis aux amateurs pour participer à la création de chars. Une réunion sera organisée très prochainement.

L'année 2015 a commencé par l'Assemblée Générale, le vendredi 16 janvier à la salle de la Cerisaie.

Le Comité des Fêtes vient d'avoir le 22 décembre dernier, **50 ans de déclaration officielle au journal officiel**, il est



Election Miss Plerguer 2013

bien évident que le Comité des fêtes existait bien avant.

A cette occasion, le Comité des Fêtes recherche toutes les Miss et Dauphines qui ont été élues depuis toutes ces années afin de les associer à la soirée de l'élection de Miss Plerguer, du 18 avril 2015.

Merci de contacter la Présidente :
06 72 43 02 04.

La Présidente,
Annie LAMBERT

« Les Chants du Mesnil »

« Sans la musique, la vie serait une erreur. »

Friedrich NIETZSCHE



Et l'aventure continue... début de la sixième année

Notre groupe vocal compte environ 40 choristes venus d'une vingtaine de communes de la région malouine. Nous organisons 4 concerts par an sous la baguette de Jean-Michel NOEL, également Directeur de la Maîtrise de Bretagne. Notre répertoire est très éclectique : breton, anglais, italien, provençal.... chants religieux ou chants profanes : à l'unisson ou en polyphonie.

Premier concert de l'année - 28 septembre - en l'Eglise de Saint Jouan des Guérets où nous avons chanté avec la Maîtrise de Bretagne ; cela a été pour

nous un réel moment de bonheur, un grand moment de partage.

Notre concert de Noël au eu lieu le jeudi 18 décembre à 20 h 30 en l'église de SAINT-MELOIR-des-ONDES .

Nous sommes à la recherche de voix d'hommes pour notre pupitre «basse».

Les répétitions se déroulent le jeudi soir à 20 h 30.

Tous renseignements :
02 99 80 25 73 Annick Mainguy
ou 02 23 52 23 91 Jean-Marie Gringoire.

École de musique

ASSOCIATION MUSICALE DES MARAIS - Tél. 02 99 80 72 09
1, place du Général de Gaulle 35120 DOL DE BRETAGNE

HORAIRE BUREAU Mardi / 18H/19H Jeudi / 18H/19H Samedi / 10H/12H
ammaraiscdp35@yahoo.fr - www.dol-de-bretagne.fr - www.cc-paysdoldebretagne.fr

PROCHAINS CONCERTS

● EGLISE de PLERGUER

22 MARS 15h

Chœurs et Chorales Orchestre .

● Vendredi 3 AVRIL 20H3

Salle des Fêtes de BAGUER-MORVAN

Orchestre symphonique - l'école de musique

L'ENSEMBLE DES PROFESSEURS VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015.

ESSM Tennis de Table

L'année 2014 s'est clôturée par la traditionnelle soirée Téléthon qui a permis de récolter 100 €.

Merci à tous les participants aux tournois, merci également aux commerçants qui ont pu offrir des lots pour récompenser les joueurs.

A compter de Janvier 2015, l'entraînement du mercredi aura lieu de 18h00 à 19h30 pour les enfants, les adultes qui le souhaitent peuvent rejoindre les plus jeunes qui seront accompagnés de notre entraîneur Bruno.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2015.

Pour information vous pouvez contacter le 02 99 58 96 82 ou le 06 77 92 80 65

Le Président Rouby Sébastien



La Pétanque Plergueroise

À l'assemblée générale du 25 janvier, le président et sa secrétaire ayant décidé de ne pas se représenter, il a fallu réélire un nouveau bureau.

Ambiance tendue, les membres restants ne souhaitant pas se porter candidats. En présence de l'ancien maire et deux de ses adjoints, il fallait soit dissoudre le club ou trouver des bénévoles pour la continuité de l'association.

Se sont portés candidats :

Président Blénet Jean-Yves, Trésorier Lainé Pierre, Secrétaire Fiquet Guy, membres Derrien Paul, Messuer André, Lainé Paul.

L'année 2014 sera une année de transition, avec un concours mensuel et gratuit réservé aux sociétaires.

Venez nous rejoindre les mardis, jeudis et samedis à partir de 14 heures au terrain des sports rue de la cerisaie. Vous êtes les bienvenus.

2ème Semestre

Pour confirmer les décisions prises à

l'assemblée générale nous avons organisé cette année 8 concours réservés aux adhérents, une trentaine y ont participé. En voici les résultats :

Catégorie Femme : 1ère Tonelli Pierrette, 2ème Papail Odette, 3ème Jouquand Annick

Catégorie Homme : 1er Blénet Jean-Yves, 2ème Raux Etienne, 3ème Epivent Raymond.

Tous les joueurs participants ont été récompensés.

- Un buffet campagnard a eu lieu le 22 novembre à la salle de la Cerisaie, réunissant une trentaine d'adhérents. Buffet convivial, clôturé par une bonne partie de Pétanque

- Pour le Téléthon nous avons organisé le 6 Décembre, un concours de pétanque ouvert à tous

Après la nouvelle assemblée générale qui a eu lieu fin janvier, nous vous souhaitons une bonne année 2015.

Le bureau



Sociétaires ayant participé au concours du 9 Août

ESSM Section football

Une quinzaine de jeunes de la commune sont licenciés au club cette année !

Le club repart cette saison avec des catégories U7 et U9.

Les créneaux d'entraînements sont tous les mercredis en période scolaire, de 14 h à 15 h 30 au stade Pierre Romé !

Des stages de football sont également organisés durant les vacances scolaires. Ils sont ouverts à tous les jeunes de la commune licenciés ou non de 6 à 13 ans, sur inscription.

Tous les entraînements et les stages sont encadrés par Sandy (brevet d'état football).



La nouvelle génération de l'ESSM Plerguer

Comme vous le savez les résultats de l'ESSM ne sont pas bons et la saison 2014/2015 va être difficile.

Je voudrais remercier les 20 joueurs et les dirigeants qui se mobilisent pour maintenir le club à flots en attendant des jours meilleurs. Il est vrai que c'est dans les moments difficiles qu'il faut rester soudés.

Je remercie la municipalité ainsi que Sandy Coudert pour leurs implications et leur volonté de redonner au club un outil moderne qui permettra à nos jeunes de pouvoir pratiquer leur sport favori dans de bonnes conditions (encadrement et locaux).

Je vous souhaite une bonne année en espérant que les résultats seront plus positifs dans un proche avenir.

Le Président,
Roland DOUARD

L'Étrier de Plerguer

Les membres de l'association Etrier de Plerguer ont multiplié les manifestations depuis cet été, épaulés par les cavaliers et les enseignants du centre équestre. Le concours de saut d'obstacles de juillet a été plébiscité par les cavaliers régionaux fidèles de l'esprit « Plerguer » et les 2 concours de Dressage d'octobre ont fait le plein de participants.

Les mois de novembre et décembre ont été orientés vers le Téléthon avec un concours interne de saut d'obstacles le 30 novembre et des baptêmes poneys dans le bourg le 6 décembre.

2015 se profile déjà avec un calendrier bien rempli...



Les bénévoles de l'Etrier ont participé aux manifestations du 6 décembre organisées à Plerguer pour le Téléthon

A C C A

La saison de chasse 2014-2015 touche à sa fin.

Cette année, il y a eu un maintient du nombre de chasseurs avec une plus forte présence aux battues gros gibiers qui est en augmentation.

Les sangliers et les chevreuils causent beaucoup d'accidents à la tombée de la nuit.

Soyez prudents à l'approche des bois et de leurs lieux de passages habituels.

Il nous faut penser à la prochaine saison...

Les dates à retenir :

- Remise des tableaux de chasse vendredi 6 mars 2015 de 20H30 à 22H salle de la Cerisaie.

- Repas chevreuil le samedi 14 mars 2015 à la salle Chateaubriand. Inscription chez le Président ou auprès d'un membre du bureau.

Au nom du bureau, je vous souhaite une bonne année 2015

Le secrétaire

E.P.G.V.

Education Physique Gymnastique Volontaire

Notre association EPGV de gymnastique volontaire de PLERGUER a connu une saison 2013-2014 fleurissante avec plus de 70 licenciés pour les cours dynamiques et seniors animés par SOIZIG.

L'année 2014-2015 débute aussi sous de bons auspices et se développe par la mise en place d'un cours de ZUMBA dispensé par ROZENN spécifiquement formée à cette activité. Dès le début novembre 22 licenciés étaient déjà inscrits associant un large éventail de personnes toute génération confondues.

Ainsi dans notre association quel que soit son âge chacun peut trouver l'acti-

tivité qui lui correspond.

Il est toujours possible de nous rejoindre : deux cours gratuits sont proposés pour chaque activité. Ils offrent ainsi la possibilité à tout un chacun de venir se rendre compte avant de s'engager.

Nous rappelons qu'une seule licence permet à un adhérent de participer à plusieurs cours chaque semaine (mardi et jeudi gymnastique volontaire, jeudi soir zumba).

L'inscription pour l'année est de 80 euros, un petit supplément est sollicité pour les cours de zumba. Nathalie et Marie-France sont à votre disposition

pour tous renseignements complémentaires :

Mme Leclerc 02 99 58 17 96

Mme Thibault,

Thibault Yves,

mariefrance@wanadoo.fr

Notre assemblée générale aura lieu le 15 janvier prochain et nous espérons une présence nombreuse.

L'ensemble du bureau vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2015 : qu'elle soit remplie de joie et...de sport.

Venez nous rejoindre et goûter à l'ambiance chaleureuse et sympathique qui règne dans notre association.

Le bureau





Maison de la consommation et de l'environnement
 CTRC Bretagne
 Tél. 02 99 30 35 50
 48 bd Magenta
 35000 Rennes



Jardinez malin

Pensez en cette période à pailler les espaces libres de votre potager :

- Recouvrir le sol d'une bonne couche de tonte de pelouse, feuilles, paillis divers

Avantages d'un paillage organique :

- Empêcher la croissance des plantes adventices indésirables
- Limiter l'évaporation (réduit l'arrosage)
- Favoriser le développement d'une vie

microbienne, ce qui enrichit le substrat
 - Eviter l'achat de pesticides et produits phytos dangereux pour la santé

- Paillage organique autour de vos arbres, arbustes et vivaces

Matières végétales : copeaux de bois (Epicéa, pins, châtaigner, peuplier)

BRUITS DE VOISINAGE

Règles pratiques pour éviter de créer des nuisances

Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun de nous, objet, appareils ou outils que nous utilisons, ou aux animaux dont nous avons la garde.

Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte à la tranquillité de nos voisins.

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

■ Votre tondeuse à gazon en marche ne doit pas dépasser « une puissance acoustique » indiquée par les normes

■ Ne laissez pas les chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive, portant atteinte à la tranquillité du voisinage

■ Les instruments de musique sont à utiliser raisonnablement.

■ Veillez à ne pas être « l'auteur ou le complice de bruits, tapages ou attroupelements nocturnes troublant la tranquillité

des habitants ». Ces troubles sont punis d'amendes.

■ Gérez les nuisances sonores occasionnelles de façon courtoise avec vos voisins :

- Les travaux de bricolage bruyants et gênants ne doivent pas être effectués le dimanche ou les jours fériés, ni pendant les heures de repos (le soir)

- Les voisins doivent être prévenus des fêtes organisées chez vous.

ÉVITONS LES CONFLITS INUTILES

Service National et permis de conduire

Communiqué de la Préfecture

Abaissement à 15 ans de l'âge minimal pour l'inscription en auto-école

1- Par décret n° 2014-1295 du 31 octobre 2014 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière, l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis, est désormais de 15 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (art.R211-3 du code de la route).

2- Compte tenu des dispositions du code du service national exigeant d'être en règle avec l'obligation de recensement avant l'âge de 18 ans et avec l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) entre 18 et 25 ans, certaines auto-écoles exigent des candidats âgés de moins de 16 ans la production de l'attestation de recensement.

3- La direction du service national précise que l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'a, quant à lui, pas été modifié (art. L.113-1 et R.*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans. La nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire (art. I, III.G. de l'arrêté du 20.04.2012 modifié) n'ont pas plus été modifiées.

4- En conséquence, il ne saurait être exigé des Français âgés de moins de 16 ans l'accomplissement de l'obligation de recensement. Avant leur 16ème anniversaire, les jeunes gens ne doivent pas être recensés par les mairies et ils n'ont pas à justifier de leur situation vis-à-vis des obligations du service national pour une inscription en auto-école.

Environnement

Les 13 et 14 juin 2015, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel.*

Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visites. Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin 2015 !

Informations et inscription (avant le 3 avril) sur www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 78 21.



Les actualités du SAGE



Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Bassins Côtiers de la région de Dol a élu ses nouveaux représentants.

Nouvelles élections au sein de la CLE (Commission Locale de l'Eau)

Suite aux élections municipales de mars 2014, un arrêté préfectoral modifiant la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE a été publié le 15 octobre 2014. Parmi les membres du collège des élus, 17 représentants désignés par l'Association des maires d'Ille-et-Vilaine.

Au total, la CLE est composée de 53 membres répartis comme suit :

- Collège des élus : 29 membres
- Collège des usagers : 15 membres
- Collège de l'Etat : 9 membres

Le 19 novembre 2014, les membres de la CLE se sont réunis au CPIE de la Baie du Mont Saint-Michel situé au Vivier sur mer pour élire leur nouveau président, vice-présidents et installer les différentes instances de la CLE.

Ont été élus :

- Président de la CLE : M. Christophe FAMBON, Maire de Roz-sur-Couesnon et président du SBCDol, structure juridique porteuse de la CLE.
- 1er Vice-président : M. Denis RAPINEL, Président de la Communauté de Communes du Pays de Dol de Bretagne et de la Baie du Mont Saint-Michel, et vice-président du SBCDol.
- 2ème Vice-président : M. Marcel LE MOAL, Adjoint à la mairie de Cancale et vice-président du SBCDol.
- 3ème Vice-président : M. Didier QUIGNON, Conseiller municipal à la mairie de St-Pierre de Plesguen et vice-président du SBCDol.
- 4ème Vice-président : M. Jean-François RICHEUX, Conseiller général du canton de Châteauneuf d'Ille-et-Vilaine.

Le Bureau de CLE est composé de 17 membres. Il synthétise les travaux des différentes commissions thématiques et prépare les dossiers et séances de la CLE.

- Collège des élus : le Président ; les quatre Vice-présidents ; Mme Isabelle THOMAS, représentante du Conseil Régional de Bretagne ; M. Raymond DUPUY, représentant du Syndicat mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude ; M. Jean-Louis BIENFAIT, représentant de la mairie de Plerguer ; M. René LABBE, représentant de la mairie de St-Méloir.

- Collège des usagers : M. Jean-Baptiste MAINSARD, représentant de la Chambre d'Agriculture 35 ; M. Raymond MARIE, représentant de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine ; M. Daniel NOEL, représentant de l'association Eau et Rivières de Bretagne ; M. Félix LEMERCIER, représentant de l'association de consommateurs UFC Que Choisir.

- Collège de l'Etat : le représentant de la Sous-préfecture de Saint-Malo ; le représentant de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; le représentant de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) d'Ille et Vilaine ; le représentant de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne.



À l'échelle des bassins versants, le rôle de la CLE est de rassembler tous les acteurs pour décider des actions à engager conciliant activités économiques et préservation de la ressource en eau.

Toutes les actions à mener sont décrites dans un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux composé de deux documents :

- Un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD), opposable aux décisions administratives. Il définit les objectifs du SAGE et évalue leur coût.
- Un règlement opposable aux tiers et à l'administration. Il renforce et complète certaines mesures prioritaires du PAGD par des règles.

Le projet de SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a été validé par la CLE le 16 octobre 2013. Celui-ci sera soumis à une enquête publique auprès des citoyens courant 2015. L'approbation du SAGE par le Préfet est attendue pour le 2ème semestre 2015.

Le périmètre du SAGE modifié

Le périmètre du SAGE a été défini par l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2003, identifiant 33 communes sur une superficie totale de 451 km².

En 2013, après avoir constaté que certaines communes partiellement incluses dans le territoire du SAGE n'étaient pas mentionnées dans l'arrêté, les membres de la CLE ont sollicité le préfet afin que soit complétée la liste et permettre l'application juridique du SAGE.

Un nouvel arrêté a été publié le 3 juin 2014. 8 communes supplémentaires, partiellement comprises dans le territoire, ont été désignées dans le périmètre hydrographique qui compte désormais 41 communes.

Besoin d'infos :

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol) - 3 bd Planson
BP 36 - 35120 Dol-de-Bretagne
Tel : 02.99.80.75.79 - sage_bcdol@yahoo.fr
www.sage-dol.fr ou www.sbcdol.fr
www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-cotiers-de-la-region-de-dol-de-bretagne

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les lâchers de ballons

LA RÉGLEMENTATION Arrêté préfectoral

Depuis quelques décennies, la multiplication des lâchers de ballons menace notre environnement, notamment la faune sauvage. Les ballons qui retombent vont rejoindre les déchets sauvages et constituent alors un risque mortel pour la faune.

Un arrêté préfectoral porte interdiction des lâchers de lanternes volantes (type Thaï) et de ballons de baudruche dans les communes classées NATURA 2000, dans les communes littorales et les communes particulièrement exposées aux feux de forêts du département d'Ille-et-Vilaine.



Les ballons entrent dans le cadre de l'Art. L.541-46 et de l'Art L.216-6 du Code de l'environnement. Selon ces deux articles, l'abandon dans la nature de déchets en grande quantité est désormais un délit.

Cérémonies et animations 2014



Pour le concours des maisons fleuries, la remise des prix avait lieu le samedi 11 octobre 2014



À l'occasion d'Halloween les enfants de la commune, déguisés et grimés, se préparaient pour un défilé haut en couleurs.



Cérémonies et animations 2014



Le repas du Téléthon

Téléthon 2014

Samedi 06 décembre

BILAN

Manège.....	77.00	€
Vin Chaud	136.95	€
Centre équestre	100.00	€
L'Etrier	200.00	€
Pétanque	69.50	€
Club Badoliers	198.65	€
Club de Motos	104.00	€
Ecole notre Dame - sport	177.31	€
Chevaux + relais marche	265.00	€
Jumelage	258.60	€
Cyclo aventures	50.00	€
Acca	31.00	€
La Marche	70.00	€
Tennis de table	100.00	€
Gymnastique volontaire	10.00	€
Danse Dintjan	5.00	€
Centre de loisirs - Alsh	110.00	€
Amicale Laïque	1 000.00	€
Créations manuelles	60.00	€
Club Badoliers Mme Bertrand	25.00	€
APEC	56.70	€
ADMR	60.00	€
Association des Pompiers	100.00	€
Comité des fêtes	200.00	€
Repas téléthon	2 144.04	€
Total 2014	5 608.75	€



L'arrivée du père Noël en moto



Commémoration de l'armistice de 1914/1918 le 11 novembre 2014 en présence du Général de division Loïc Morel.



RASSEMBLEMENT REPUBLICAIN

Les Plerguerrois se sont mobilisés dimanche 11 janvier 2015



A la suite des évènements tragiques qui se sont déroulés en France notamment à Paris entre le 7 et le 9 janvier 2015, un mouvement sans précédent s'est mis en marche dans tout le pays pour défendre les valeurs fondamentales de notre République : Liberté, Egalité, Fraternité, et notamment la liberté d'expression.

Le Président de la République a ainsi appelé les Françaises et les Français à se lever le dimanche 11 janvier. On a parlé d'une participation de 4 Millions de citoyens dans toute la France avec à Paris la présence de nombreux chefs d'Etat du monde entier et pas seulement européens.

A l'appel de la Municipalité, le rassemblement républicain de Plerguer a permis de mobiliser près de 400 personnes. La communauté citoyenne de Plerguer a démontré qu'elle aussi tenait à manifester son attachement à la démocratie. Chacun a ainsi pu déposer au pied de la Mairie, symbole par excellence de notre République, sous le drapeau national en berne, des bougies, des fleurs ou des messages en hommage aux victimes des terroristes.

A l'instar du soutien de la Chancelière allemande, présente à Paris, les Plerguerroises et les Plerguerrois ont reçu un témoignage très

fort de solidarité de leurs amis allemands de Lette, puisque le Maire de Coesfeld Lette et le Président du Comité de Jumelage de Lette ont adressé le jour même au Maire de Plerguer et à Madame la Présidente du Comité de Jumelage de Plerguer une lettre touchante de soutien.

Ce rassemblement restera un moment fort dans la vie de la communauté citoyenne de Plerguer, rassemblement qui s'est achevé par une vibrante Marseillaise chantée avec ferveur par tous les participants.



Photos : Christèle Tabary - Hervé Ollivier